

# SOCIÉTÉ

## BÉBÉ ÉBOUILLANTÉ à cause d'une marchette



Photo WILLIE LAPOINTE

**LES PARENTS** de la petite Meily, François Plourde et Karine Allaire, se réjouissent de la guérison de leur fille, gravement ébouillantée.

### Les normes volontaires de sécurité sont complètement ignorées

La plupart des marchettes pour bébé en vente dans les magasins ne respectent pas les normes de sécurité de Santé Canada.

ALEXANDRE ROBILLARD

Dans les années 1990, Santé Canada s'est associé avec les compagnies distribuant des marchettes au pays pour élaborer des normes de sécurité.

Parmi celles-ci, il était suggéré que les marchettes soient plus larges et disposent d'une ceinture pour empêcher les enfants de se lever.

« Il s'agissait de normes que les compagnies pouvaient appliquer volontairement et non d'une réglementation », dit Pierre Rousseau, inspecteur de la sécurité des produits à Santé Canada.

#### Interdiction

Comme le Canada était le seul à prescri-

re ces normes, les entreprises ont cessé la distribution de marchettes pour bébé.

Depuis environ un an, elles sont cependant de retour dans les magasins. « Les marchettes ne respectent pas les normes et sont aussi dangereuses qu'avant. Nous allons devoir réagir », explique l'inspecteur, sans préciser quelle mesure sera prise.

Selon Debbie Friedman, chef du Département de traumatologie de l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui a accueilli Meily, les marchettes devraient carrément être interdites.

« Elles multiplient tout simplement les risques d'accident », constate-t-elle, estimant qu'au moins une centaine d'enfants sont ainsi blessés chaque année au Canada.

**Les parents d'une fillette de huit mois dénoncent les dangers des marchettes pour bébé, dont une serait l'origine d'un accident qui a sévèrement ébouillanté leur enfant.**

ALEXANDRE ROBILLARD

« Je ne me doutais pas des risques que ma fille courait quand j'ai acheté la marchette, un mois avant l'accident », dit Karine Allaire, la maman de la petite Meily.

#### Une minute d'inattention

Le 5 avril dernier, la fillette prenait place dans sa marchette pendant que ses parents s'affairaient à bloquer l'accès vers un escalier.

Une minute d'inattention a suffi pour que l'enfant se mette debout dans sa marchette et tire sur le fil d'une bouilloire qui chauffait sur le comptoir de la cuisine.

« En tombant, la bouilloire a perdu son couvercle et l'eau bouillante a éclaboussé ma fille au visage », raconte la jeune mère de 24 ans.

#### Transfert à Montréal

Sous le choc, Meily n'a pas réagi à ses brûlures. « Elle est restée immobile sans pleurer, les bras levés », se rappelle M<sup>me</sup> Allaire avec émotion.

En visite avec sa famille et ses grands-parents de Shawgan, Meily a été transporté à l'hôpital local.

Elle a ensuite été transférée à l'Hôpital de Montréal pour enfants, où des brûlures de deuxième degré couvrant 10 % de son corps ont été constatées.

« Les premières 72 heures, les risques d'infection nous ont fait craindre pour sa vie », dit Karine Allaire.

Mais une fois ce danger écoulé, la guérison de Meily s'est bien passée. Elle a même reçu son congé au terme de deux semaines d'hospitalisation, alors qu'un séjour d'un mois était prévu.

« Je n'ai pas encore décidé que nous allons faire avec la marchette », dit Karine Allaire. « Chacun sait, si on la réutilise, je la quitterai pas des yeux. »

### ACCIDENTS EN MARCHETTES

Nombre d'accidents mettant en cause une marchette au Canada : 451

#### Lieu de l'accident

Salon/chambre à coucher..... 51,4 %  
Domicile, sans précisions..... 16,4 %  
Cuisine..... 11,5 %

#### Principaux types d'accidents

Chute dans les escaliers ou d'une hauteur quelconque..... 83,6 %  
Chute à même le sol..... 8,4 %  
Exposition au danger (l'enfant a tiré sur le fil électrique d'une bouilloire, touché de l'eau de javel ou une tasse chaude)..... 2,9 %

Dans tous les cas d'accidents, 89,6 % des enfants avaient moins d'un an.

Source : Santé Canada, données compilées pour les années 1994-1995 par le Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes.

Silencieux par client 8 h à 21 h

**SILENCIEUX VENNE**

29,95\$

Carl

965, Taschereau, Long (450) 670-3230